



VILLE DE  
HOUILLES

# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

DCM 25/024 – FINANCES – Budget Primitif - Ville - 2025

Le 13 février 2025 à 19h04, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 7 février 2025).

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

### PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> GOUAR Saara, M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

### REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M. BERTRAND Romain par Mr GOUT Christophe
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur par Mr CADIOU Patrick
- M. BOIVIN Claude par M<sup>me</sup> BELALA Monika

### SORTIES EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> COLLET Marina, sortie à 19h15 et revenue à 19h20 (a pris part à tous les votes, sauf la DCM n°25/022)
- M. FONTANA Alexandre, sorti à 20h14 et revenu à 20h31, puis de 22h15 à 22h22 (a pris part à tous les votes, sauf les DCM n°25/023, n°25/024 et n°25/025)
- M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, sortie à 21h28 et revenue à 21h49 (a pris part à tous les votes, sauf les DCM n°25/035 et n°25/036).

### ABSENCES :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle
- M<sup>me</sup> OROSCO Claire
- M<sup>me</sup> BARDARY Karine
- M. SIMONIN Sébastien

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> **GOUAR Saara** a été désignée pour remplir ces fonctions.



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 25/024  
DIRECTION DES FINANCES

Objet : Budget primitif 2025 – Budget Principal

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-4 et L. 2311-1 et suivants,

Vu la délibération n°25/002 du 14 janvier 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu la délibération n°25/023 du 13 février 2025 relative à la reprise anticipée du résultat,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2025,

Vu le projet de Budget Primitif 2025,

Considérant qu'il convient d'adopter le budget primitif 2025 tel qu'annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (23 VOIX POUR DU GROUPE HOUILLES LA VILLE QUE J'AIME ET 11 VOIX CONTRE DONT 7 DU GROUPE ID COMMUNE, 3 VOIX DU GROUPE ALTERNATIVE CITOYENNE ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE ET 1 DE M. HERAUD),

**Article 1<sup>er</sup> :** ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2025 tel qu'annexé.

**Article 2 :** Charge Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L. 2131-1 du  
CGCT ont été accomplies pour le  
présent acte.

AR, délivré le : 20 FEV. 2025

Publication effectuée le : 20 FEV. 2025

Exécutoire ce jour : 20 FEV. 2025

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20250220-DCM25-24-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2025  
Date de réception préfecture : 20/02/2025  
excès de pouvoir,